

Compte rendu du Conseil d'administration de l'EREA Jacques Brel

Date : Mardi 24 juin 2025

Heure : Début de séance à 18h10 (quorum atteint)

Présents :

Mme VIEN, Cheffe d'établissement – Présidente de C.A

Mme MARTROU, Secrétaire générale – Adjointe gestionnaire

Mme LIEBMANN-MONZANI, Conseillère régionale d'Île-de-France

Dr NEUMANE, Médecin unité de MPR pédiatrique – C.H.U – R.Poincaré

Mr GODART, Personnel d'enseignement

Mme LASSAGNE, Personnel d'enseignement

Mme NICOL, Personnel d'enseignement

Mme OILLARD-LEROY, Personnel d'enseignement

Mr AFOUKATI, Personnel administratif

Mme HEMERY, Parent d'élève

Excusés :

Mme PONY-VIGIER, Représentante de la Mairie de Garches – suppléante de Mme OLIVA

Mme AUBERT, Parent d'élève

Secrétaire de séance : Mme NICOL

Un ajout a été apporté à l'ordre du jour :

Une décision budgétaire modificative (DBM) soumise au vote au point 4.

1. Approbation du compte rendu du CA du 6 mai 2025

Le compte rendu du dernier CA a été présenté sans susciter de questions.

Décision : Compte rendu adopté à l'unanimité.

2. Bilan pédagogique de l'année scolaire 2024-2025

Les synthèses de fin d'année ne sont pas encore toutes finalisées ; Mme Vien présentera ultérieurement les différentes orientations des élèves sortants.

L'année a été marquée par de nombreux projets pédagogiques, dont un voyage scolaire. Un nouveau projet de voyage est à l'étude pour l'année prochaine, dans le cadre de « l'année de la mer » et concernera probablement plusieurs cycles.

Des projet phares : Les Jeux Olympiques ont été célébrés en début d'année, et une collaboration avec Yann Arthus-Bertrand aboutira à la réalisation de tirages et d'albums photo grâce au partenariat avec l'EREA Jean Monnet.

Perspectives pour la rentrée 2025 :

- Constitution des classes en cours avec l'appui des services et de l'équipe pédagogique.
- Trois enseignants entreront en formation CAPPEI à la rentrée. Félicitations à Fanny pour l'obtention de sa certification cette année.
- Répartition des classes prévue : 3 classes de maternelle, 3 en cycle 2, 3 en cycle 3, un Grand Tremplin et potentiellement un Petit Tremplin. Une nouvelle coordinatrice remplacera Margot au Chevet.
- Un départ à la retraite (poste CRTLA) libère une place précédemment bloquée (à cause d'un congé longue maladie) ; un enseignant expérimenté de l'EREA intégrera ce poste, apportant un regard expert enseignant sur les bilans. Cela permettra de maximiser l'établissement en tant que pôle ressource.
- Des temps de formation : Staff intermétiers ont été réfléchis et organisés en co-pilotage avec l'AP-HP afin de se former collectivement (EREA et AP-HP). La réunion de début d'année a permis de voir émerger des groupes de travail sur des thématiques poursuivies toute l'année (CAA, pédagogie Montessori, orientation...). Cela sera reconduit l'année prochaine car les retours sont très positifs.
- La convention entre l'EREA et l'hôpital, datant de 1990, doit être réactualisée et fera l'objet d'un travail approfondi l'année prochaine (notamment en vue du déménagement)

3. DHG 2025-2026 (Dotation Horaire Globale)

Dotation globale : 101 heures à répartir. Répartition entre Heures Postes (HP) et Heures Supplémentaires Année (HSA), exclusivement pour les enseignants du second degré.

Détails :

En postes fixes : les besoins sont couverts

- EPS : 20h
- Arts Plastiques : 15h
- Éducation musicale : 18h
- Technologie : 18h

Postes partagés avec d'autres établissements comme Yves du Manoir et Bergson : **BMP** (Blocs de Moyens Provisoires).

- Anglais : 10h
- Mathématiques : 9h
- Lettres modernes : 9h
- Tous les enseignants ne sont pas encore nommés (mathématiques, lettres)

(Il y a également 13 postes d'enseignants 1er degré à 24h donc non concernés par cette dotation horaire)

Décision : Répartition adoptée à l'unanimité.

4. Décision Budgétaire Modificative (DBM)

a) DBM pour information

Une subvention pour des manuels qui n'a pas été insérée dans le budget initial de 2024, a été intégrée dans le budget 2025.

b) DBM pour vote

- **Aménagement des salles / achats de nouveaux mobiliers :**
3 000 € supplémentaires (en plus des 1 000 € initialement prévus) seront prélevés sur le fonds de roulement, pour le réaménagement de salles et l'achat de mobilier, notamment pour les enseignants du second degré. Projet de changement de salle pour l'éducation musicale.
- **Entretien des véhicules :**
Avait été ouvert au budget 1000 euros pour entretien des véhicules. Un complément de 1 000 € est demandé (les 1 000 € initialement prévus ont été presque intégralement utilisés pour le changement de pneus et le contrôle technique du Master). DBM pour augmenter les fonds et prélevé sur fonds de roulement de 1000 euros supplémentaire.

Fonds de roulement avant DBM : 278 374,67 €

Fonds de roulement après DBM : 274 374,67 €

Décision : DBM adoptée à l'unanimité.

5. Contrats et conventions

- **Contrat de maintenance Saur :**

Pour les contrats dépassant 40 000 euros (cumulé), une mise en concurrence et un appel d'offre doit être fait. Au dernier CA, Le contrat de maintenance Saur a été voté car nous travaillons avec eux depuis plusieurs années maintenant et qu'ils proposent une multi-maintenance comprenant : désenfumage, électricité, sécurité incendie...

Nous avons donc dû rétablir cela en lançant un appel d'offre car le montant cumulé avec cette société dépasse les 40 000 €.

MAPA sur le site AJI, il n'y a que le société Saur qui a répondu à notre appel d'offre. Contrat d'un an reconductible trois fois.

Montant : 29 125,20 €

Décision : Adopté à l'unanimité.

- **Convention Shonen :**

Atelier danse pour les cycles 1 comprenant, des ateliers mais aussi une journée de formation pour les professionnels adhérant au projet et une représentation.

Montant : 5 179,09 € (subvention Adage de 1 000 € demandée, ramenant le coût à 4 179,09 € si accordée).

Projet très apprécié, considéré comme un projet phare de l'établissement et extrêmement

fédérateur.

Décision : Reconduction votée à l'unanimité.

6. Questions diverses

- **Lien avec les familles :**

Mme Hemery rapporte une grande satisfaction des familles dans la prise en charge de leurs enfants, mais un besoin de renforcer les liens et la compréhension du fonctionnement de l'établissement (en comparaison avec les écoles ordinaires).

Cela a donc amené à des discussions et un début de réflexions sur des pistes de travail envisagées :

- Présentation plus approfondie lors de la réunion de rentrée.
- Temps d'échange entre parents (2 à 3 soirées par an, définies en amont).
- Réflexion sur la création d'une vidéo : « Une journée type à l'EREA ».
- Expliquer l'articulation entre AP-HP et EREA.
- Groupes de réflexion en fonction des besoins des parents.

Le groupe WhatsApp créé par les parents sera clôturé après les prochaines élections de parents d'élèves afin de pouvoir faciliter la logistique si le groupe perdure.

Fin de séance : 19h40